



Procès-verbal du Conseil d'école n°1 – Année scolaire 2023-2024

Jeudi 9 novembre 2023 à 18h30

Invités : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Valérie Rondey ; M. le Maire, M. Gérald Lombard ; Mme la Conseillère municipale, Mme Stéphanie Montet; M. le Conseiller municipal, M. Florian Irlès ; M. le représentant des parents d'élèves, M. Grégory Mucel ; Mme la directrice de l'école élémentaire, Mlle Elodie Richard

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Valérie Rondey ; M. le Conseiller municipal, M. Florian Irlès ; M. le représentant des parents d'élèves, M. Grégory Mucel

Présents : M. le Maire, M. Gérald Lombard; Mme la Conseillère municipale, Mme Stéphanie Montet ; Mme la représentante des parents d'élèves suppléante, Mme Julie Gallay-Morand ; Mme la directrice de l'école élémentaire, Mlle Elodie Richard

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation des résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- Point sur la rentrée et effectifs
- Evaluations de rentrée de CP, CE1 et CM1
- Règlement de l'école : discussions et vote
- Coopérative scolaire : bilan moral et financier
- Calendrier scolaire et organisation de l'année (projets)
- E3D : Projet ATE et poursuite de la démarche
- Classe bleue : premières informations
- Aides au sein de l'école
- Sécurité (PPMS, incendie)
- Questions diverses

Début du conseil à 18h30

1. Approbation des résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Pour rappel, les votes se font uniquement par correspondance.

Nous avons 28 inscrits. 27 votants soit une participation de 96.43%.



2 votes blancs ou nuls, 25 votes exprimés.

Sont donc élus : Grégory Mucel en tant que titulaire et Julie Gallay-Morand en tant que suppléante.

Approbation des résultats par le Conseil d'école.

Rappel sur le rôle du conseil d'école (extrait du règlement intérieur de l'école) :

« Le Conseil d'école réunit la directrice de l'école, la mairie (Maire et adjoint aux affaires scolaires), les représentants de parents d'élèves élus, le DDEN et de droit, l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Evian. Peuvent être invités la responsable des services périscolaires et les enseignantes du RASED. Le conseil d'école est consulté sur l'organisation du service et sur tous les problèmes concernant la vie de l'école. Il vote le règlement intérieur de l'école. Il donne son avis sur : l'organisation de la cantine, les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école, l'utilisation des moyens alloués, l'utilisation des locaux scolaires, les projets éducatifs, les conditions d'intégration d'enfants handicapés. Il est informé de : la composition des classes, le choix des manuels scolaires et matériels pédagogiques.

Les représentants des parents d'élèves ont pour mission de faire remonter les questions de parents et de diffuser les informations ou décisions évoquées durant le conseil d'école. Les représentants des parents d'élèves seront désormais élus uniquement par correspondance. Le procès-verbal du Conseil d'Ecole est affiché et disponible sur demande »

2. Rentrée et effectifs

La rentrée s'est bien passée. Nous avons accueilli 2 nouveaux élèves en CP. Les effectifs sont donc de 2 CP, 3 CE1, 3 CE2, 3 CM1 et 5 CM2 pour un effectif total de 16 élèves.

Nous accueillerons une élève en CE1 après les vacances de Noël.

Pour la rentrée 2024, j'attends 3 CP avec 5 CM2 qui partent nous devrions être à 15 élèves, sans compter les nouveaux arrivants liés au lotissement.

3. Evaluations de rentrée pour les CP, CE1 et CM1

Les CP, CE1 et CM1 ont passé les évaluations nationales durant la deuxième quinzaine de septembre. Globalement, elles se sont bien passées mais cela reste difficile dans le contexte de notre classe, cela demande une grande disponibilité de l'enseignante et en période de rentrée, ce n'est pas facile à mettre en place. Avec un niveau supplémentaire en évaluation cette année, cela est très chronophage.

Les parents ont tous été reçus pour une présentation individuelle des résultats.

Une réunion a été faite avec les enseignantes de la maternelle pour une discussion et mise en place d'outils communs.

Certains élèves sont fragiles ou à besoin, des APC (activités pédagogiques complémentaires) seront mises en place durant la seconde période afin de les aider. Une différenciation sera appliquée en classe de manière à tenir compte des difficultés.

4. Règlement intérieur de l'école



Comme chaque année, le conseil d'école doit voter le règlement intérieur. Cette année, nous avons ajouté un paragraphe concernant le harcèlement scolaire et sa prévention. L'école est inscrite sur la plateforme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) depuis octobre.

“En référence à l'article R.411-11-1 du décret n°2023-782 du 16 août 2023, les élèves doivent être préservés de tout comportement intentionnel et répété faisant peser sur eux un risque caractérisé sur leur sécurité ou leur santé. Pour ce faire et afin d'éviter que certaines tensions entre élèves ou situations d'intimidation ne s'installent, des actions conservatrices seront mises en œuvre suivant le protocole départemental pHARe. L'école est engagée dans le programme Phare. Dans ce cadre, l'école peut organiser des rencontres avec les élèves concernés par la situation. Durant les entretiens individuels ou collectifs réalisés à l'école, les élèves sont amenés à proposer des solutions et deviennent, ainsi, acteurs de la résolution du problème. Les parents sont informés de l'évolution de la situation. En outre, pour les situations le nécessitant, l'Inspectrice de l'Education Nationale peut mobiliser l'équipe ressource de circonscription.”

Vote et approbation du règlement intérieur 2023-2024.

Il sera envoyé sur l'ENT à l'ensemble des parents, consultable sur le padlet de l'école et sur le site de la mairie (pour les nouveaux arrivants).

Il sera transmis par écrit aux parents afin d'être signé par les parents et les élèves.

5. Coopérative scolaire : bilan moral et financier

La coopérative a bien fonctionné l'an dernier. Les enfants de CM2 avaient pris en charge la comptabilité sur la fin de l'année. Les décisions de dépenses sont toujours prises en commun lors des conseils de classe du vendredi (abonnements, achats des élevages, etc.).

Voici le tableau des dépenses et recettes:

Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023					
<i>CHARGES</i>			<i>PRODUITS</i>		
6070 0008	Achat d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Vente d'objets	0,00
6168 1008	Assurances	5,50	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	2 694,99	7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	12,60	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 74	49,50	7551 1008	Subventions d'associations	2 537,80
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participation des familles	0,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	33,80
Total des charges (A) :		2 762,59	Total des produits (B) :		2 571,60
Résultat de l'année 2022-2023 (B-A) (+/-) : -190,99					
Bilan simplifié au 31 Août 2023					
<i>ACTIF</i>			<i>PASSIF</i>		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2023</small>					
512 01	Crédit Mutuel (1)	128,25	110	Report à nouveau au 1.09.2022 (**)	393,24
512 02	Autre banque (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2022</small>		
530	Caisse en espèces (2)	74,00	Résultat de l'année 2022-2023 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		202,25	Total du passif :		
			202,25		



Nous remercions encore chaleureusement l'APE qui subventionne toutes nos dépenses.

6. Calendrier scolaire et projets de l'année

- Nous avons bénéficié d'un cycle d'apprentissage du rugby avec le RCT.

Interventions étaient prévues, seules 4 ont pu avoir lieu à cause de la météo. Nous avons partagé l'intervention avec les CM2 de l'école de Vailly, nous sommes allés au stade de foot. Pour 4 interventions, nous avons été facturés de 120€, financé par l'APE.

- Nous avons participé au cross inter-écoles du Brevon, le lundi 9 octobre 2023. Nous avons accueilli les autres écoles (le stade de Bellevaux étant encore inutilisable). 172 enfants ont pris le départ, avec des temps de course différents selon les âges. De nombreux parents étaient présents pour aider à l'organisation et de nombreux spectateurs. Nous avons préparé du sirop de menthe en amont pour servir cela comme boisson. Des parents de l'école avaient donné des packs d'eau d'Evian, l'Ape a prêté les verres. Nous avons la MJC du Brevon comme partenaire (organisation de l'échauffement et des étirements avec les Blacks Panthers) ainsi que la CCHC (jeux et préventions sur l'utilisation des écrans).
- Nous avons bénéficié de l'intervention d'Antoine Guilloppé, auteur-illustrateur le vendredi 20 octobre 2023, dans le cadre du Festival des p'tits malins et de la Fête du Livre. Cela nous a permis de travailler sur les métiers autour des livres, de la création à la distribution. Cette intervention organisée par la CCHC nous sera facturée 200€, financée par l'APE.
- Durant la seconde période, nous aurons une intervenante Zumba une fois par semaine afin de pratiquer une nouvelle activité sportive. Nous présenterons le fruit de notre travail lors du spectacle de fin d'année, le vendredi 22 décembre 2023 à la salle des fêtes, accompagnés de chants et de la visite du Père Noël (pour la remise des cadeaux aux enfants). Cette intervention sera facturée 320€ financée par l'APE.
- Nous travaillons avec une salle de spectacle afin de faire venir un spectacle jeune public dans la vallée. Nous sommes en attente d'un devis et nous chercherons une salle capable d'accueillir les enfants.

7. E3D : projet ATE et poursuite de la démarche

Nous travaillons maintenant avec le CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement) qui est localisé à Marin. Nous aurons une première intervention à la fin du mois de novembre.

Nous avons déposé à la fin de l'été notre candidature pour devenir une aire terrestre éducative (ATE). C'est une aire protégée par les élèves, dans la même démarche que l'E3D (décisions et gestion par les enfants). Cette démarche nous permettra d'avoir un travail plus approfondi et des financements pour aménager le jardin et la mare. Nous avons obtenu l'accord de subvention de la part de l'OFB (à hauteur de 80% du budget).

Nous poursuivons notre démarche d'E3D au sein de l'école. Nous avons donc des éco-délégués. Et nous faisons toujours les éco-gestes du quotidien.



Pour rappel, nous collectons toujours les cartouches et toners d'encre, les piles et les outils d'écriture afin qu'ils soient recyclés. Nous faisons le tri du papier, cartons. Nous évitons le gaspillage alimentaire et tâchons de recycler le matériel dans la classe. Nous travaillons aussi à choisir des fournitures scolaires plus durables.

Nous travaillons également sur différents axes, de manière pluridisciplinaire et en transversalité.

8. Classe bleue : premières informations

Malgré des recherches commencées en mai, je n'ai pas trouvé d'autre centre disponible pour changer de lieu. Nous repartirons donc au centre Creil'Alpes à Araches la Frasse du lundi 17 au 21 juin 2024.

Nous avons reçu un premier devis durant les vacances de Toussaint, qui ne concerne que le logement et la pension complète. J'attends de recevoir les tarifs pour les activités. J'ai reçu plusieurs devis pour le transport, les prix ont bondi en 2 ans, mais un devis à 730€ TTC est signé avec Jacquet Autocars de Marnaz.

Nous demanderons donc une subvention au département, à la mairie, à la région (pour le transport) et à Enfance et montagne. Les familles verseront une participation. Le reste à charge sera financé par l'APE.

Une réunion sera organisée dès que toutes les informations seront connues pour en informer les parents.

Les demandes de subvention partiront dès que nous aurons signé les devis.

9. Aides au sein de l'école

Depuis le 2 octobre nous accueillons une AESH qui aide un enfant de la classe tous les lundis après-midi et mardis matins (notification MDPH).

Le RASED (réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté) interviendra début janvier pour une observation en classe, un accompagnement, etc. en fonction des besoins recensés.

10. Sécurité (PPMS, incendie)

Nous avons réalisé le premier exercice d'incendie le lundi 11 septembre. Les élèves étaient prévenus. L'exercice s'est très bien déroulé.

Nous avons fait un premier exercice « attentat-intrusion » le 2 octobre 2023. Pour rappel, le scénario est qu'un chien méchant entre dans l'école. Nous devons donc nous cacher sous les tables après avoir fermé les stores et la porte à clé.

Dans l'année nous ferons un autre exercice incendie inopiné cette fois et un exercice PPMS pour risques majeurs (même conduite à tenir).



Le PPMS a été mis à jour et Martine détient un exemplaire afin d'assurer la continuité durant le temps périscolaire.

Depuis le 16 octobre, le niveau Vigipirate est Urgence-Attentat. Les conduites à tenir sont donc renforcées, avec une plus grande vigilance.

11. Questions diverses

- Education à la sexualité

Comme demandé par les services de l'EN, nous devons pratiquer deux séances d'éducation à la sexualité durant l'année scolaire pour chaque niveau. Il faut bien entendre ces séances comme de l'éducation au respect de son corps et du corps de l'autre et non pas autrement. Par ailleurs, les CM2 bénéficieront en fin d'année d'un temps de formation particulier (soit avec une infirmière scolaire si cela est possible, soit sur un temps d'APC) pour parler de la puberté et des changements physiques et psychologiques qu'ils auront dans les prochaines années dans un but de prévention et d'information. Les parents concernés seront prévenus à ce moment-là (de la temporalité et des contenus).

- ENT et applications de la classe

L'enseignante informe le conseil d'école de l'utilisation de plusieurs plateformes éducatives ou applications en classe : Beneylu, Lalilo, Mathéros, Rallye lecture (en ligne), Biblio OneClick (hors ligne).

- 11 novembre

Mr le Maire explique le déroulement de la cérémonie afin de savoir quand les élèves chantent : La vie c'est comme un jardin et La Marseillaise.

- Temps périscolaires

L'inscription et les changements d'organisation de la garderie sont bien intégrés et se passent au mieux.

Une question de parent sur la flexibilité des horaires pour la garderie. La réponse de Martine est simple: en cas de contre-temps ou d'imprévu il est bien sûr possible de modifier l'heure de garderie. Ce service est plus souple que la cantine. Mr le Maire demande quand même que cela reste exceptionnel. Ce fonctionnement avait été mis en place pour que ce soit plus gérable. Il sera nécessaire de prévenir Martine par téléphone ou message.

Martine se questionne sur la proposition d'un goûter commun un jour par semaine. Elle souhaiterait préparer un goûter pour tous plus équilibré. Les bonbons ne sont plus acceptés. Certains enfants critiquent les goûters des autres, ce n'est pas une course au meilleur goûter. Il faut que cela réponde au besoin de l'enfant uniquement.

Le projet de goûter commun sera réfléchi.

-Travaux et internet

Ecole Élémentaire de Reyvroz

1173 route de Thonon

74200 REYVROZ



Le goudron a été refait dans la cour au coin de l'école et pour reboucher la flaqué d'eau. Le portail a été retapé. Les stores ont installé côté champs en classe et dans le local cuisine de Martine.

Une box 4G a été installée en attendant que la fibre fonctionne à la mairie. Nous remercions la mairie et les agents municipaux pour les travaux effectués.

Je tenais à remercier chaleureusement les familles, l'APE, Martine, la mairie et la CCHC pour leur engagement auprès des actions menées à l'école.

Fin de séance à 20h00